

BULLETIN DE SOUSCRIPTION  
PARTS A  
FIP ODYSEE PME CROISSANCE N°6

Fonds d'Investissement de Proximité  
(FIP - Article L214-31 du Code monétaire et financier)  
Agrément AMF le 11/08/2020 sous le numéro FNS20200003  
Code ISIN FR0013525011

IDENTIFICATION PARTENAIRE

BPCE  
Société anonyme à directoire et conseil de  
surveillance, au capital de 180 478 270 euros,  
Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France  
75201 Paris Cedex 13  
RCS Paris N° 493 455 042

1. ÉTAT CIVIL

Je soussigné(e) ☐ Mme ☐ M. ☐ M. ou Mme

NOM :

NOM DE FAMILLE (si différent) :

PRÉNOM(S) :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Email :

Né(e) le : / /

Commune de naissance

Département / Pays de naissance /

**Veillez trouver ci-joint la photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI ou passeport, pour chaque co-souscripteur le cas échéant), d'un Relevé d'Identité Bancaire, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.**

☐ Je n'ai pas besoin de transmettre un justificatif de domicile car je détiens des parts de fonds géré par Odyssee Venture à qui j'ai déjà transmis ce document. Mon adresse n'a pas changé.

2 - ENGAGEMENT DE SOUSCRIPTION

**Je déclare avoir reçu et pris connaissance du Document d'Informations Clé pour l'Investisseur (le "DICI") et du règlement du FIP ODYSEE PME CROISSANCE N°6 et adhérer au Fonds et à son Règlement en souscrivant des parts A du Fonds, et :**

- être informé(e) de la possibilité de recevoir par e-mail, ou à défaut par voie postale, sur simple demande écrite adressée à la Société de Gestion, le Règlement, le dernier rapport annuel et semestriel du Fonds,
- avoir reçu préalablement à la souscription le questionnaire de compétence financière et le questionnaire de risque que j'ai dûment remplis et signés et que le commercialisateur ou le Démarcheur s'est enquis de mes objectifs, de mon profil investisseur, de ma situation financière et de ma capacité à subir des pertes en capital,
- avoir connaissance des caractéristiques du Fonds, en comprendre les risques et notamment le risque de perte de tout ou partie du capital, être financièrement en mesure d'y faire face et que ce produit financier de diversification répond à mes objectifs d'investissement (notamment de défiscalisation),
- avoir pris connaissance des frais et commissions prélevés en vue de la commercialisation, du placement et de la gestion du Fonds, tels que ces éléments figurent dans le Règlement, le DICI du Fonds et dans le présent bulletin de souscription,
- avoir été informé(e) qu'aucune demande de rachat des parts n'est autorisée avant l'échéance de la durée de vie du Fonds, à savoir pendant au moins 7 ans, soit avant le 31 octobre 2027, pouvant aller jusqu'à 9 ans, soit le 31 octobre 2029 en cas de prorogation de la durée de vie du Fonds sur décision de la Société de Gestion (sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le Règlement),
- que les fonds utilisés pour la souscription des parts du Fonds ne proviennent pas d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme,
- ne pas détenir avec les membres de mon groupe familial plus de 10 % des parts du Fonds et, directement ou indirectement, plus de 25 % des droits dans les bénéfices des sociétés dont les titres figurent à l'actif du Fonds ou avoir détenu ce montant à un moment quelconque au cours des 5 années précédant la souscription des parts du Fonds,
- avoir pris note que les avantages fiscaux ne sont pas les seuls motifs de ma souscription dans le Fonds,
- être redevable de l'impôt sur le revenu (l'IR) et souhaiter bénéficier de la réduction prévue à l'article 199 terdecies du CGI à laquelle peut donner droit la souscription des parts du Fonds,
- être conscient(les) que pour bénéficier de la réduction d'IR prévue à l'article 199 terdecies du CGI, les parts souscrites doivent être conservées pendant 5 ans suivant la date de la souscription (sauf en cas d'événements exceptionnels mentionnés dans le Règlement du Fonds).

3 - COÛTS ET FRAIS

Les frais sont calculés sur un investissement de 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

| Frais liés au service d'investissement                                                                                                                                                                                                              | Frais liés à l'instrument financier                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frais uniques : <i>Néant</i>                                                                                                                                                                                                                        | Frais récurrents : 3,06%, soit 306€ dont rétrocession versée à votre établissement financier 1%, soit 100€ <i>Par année</i>                     |
| Frais récurrents : <i>Néant</i>                                                                                                                                                                                                                     | Frais de constitution : 0,11% soit 11€ <i>Par année</i>                                                                                         |
| Frais liés à la transaction : 5% maximum, soit 500€ maximum dont rétrocession versée à votre établissement financier 5%, soit 500€                                                                                                                  | Frais liés aux transactions : 0,12%, soit 12€ <i>Par année</i>                                                                                  |
| Frais accessoires : <i>D'éventuels droits de garde sont facturés pour la détention de ce produit. La tarification associée à ces droits de garde est détaillée dans la brochure tarifaire mise à disposition par votre établissement financier.</i> | Frais de gestion indirects : 0,04%, soit 4 € <i>Par année</i>                                                                                   |
|                                                                                                                                                                                                                                                     | Frais accessoires : Commission de surperformance : 0%, soit 0€ <i>Par année</i><br><i>Ces frais représentent une commission d'intéressement</i> |

**TOTAL DES FRAIS MOYENS PAR ANNÉE :**  
**3,89%,** soit 389 € par part A et par an  
*(pour l'année de soucription, 8,33% au maximum soit 833 € par part A droits d'entrée inclus)*

**Impact annuel des frais sur le rendement :**  
*L'impact annuel des frais sur le rendement est calculé sur la durée de détention recommandée pour ce produit. Le calcul de ces impacts est disponible dans le DIC / DICI remis avant la souscription.*  
*Conformément à la réglementation, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.*

J'ai pris connaissance des coûts et frais liés à mon investissement

**Je déclare souscrire au FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°6 à hauteur de**..... euros, auxquels s'ajoutent [MDE]  
.....euros de droits d'entrée, soit un investissement total et un versement de [MT].....euros.

Le montant des droits d'entrée [MDE] ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 5% du montant de cette souscription. J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N° sont négociables.

**Le consensus** à ce que soient prélevés sur le FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°6 des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 3,89% (TFAM\_GD), dont les frais et commissions de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,56% (TFAM\_D). Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de la durée de 9 ans.

Les porteurs de parts spéciales (les parts "B") ont vocation à investir au moins 0,25% (SM) du montant des souscriptions initiales totales dans les parts B qui leur ouvrent un droit d'accès à 20% (PVD) de la plus-value réalisée par le FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°, dès lors que sont réunies les conditions de rentabilité suivantes : remboursement à hauteur de 100% du nominal des parts A (RM).

|                                                                                                                                          |                                                                                                                              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Fait en triple exemplaire à .....</b><br><b>Le ...../...../.....</b>                                                                  | <b>Signature(s) du(des) souscripteur(s) (en cas de co-souscription)</b><br><b>Précédée(s) de la mention “Lu et approuvé”</b> |
| 1 <sup>er</sup> exemplaire : ODYSSEE Venture<br>2 <sup>ème</sup> exemplaire : Distributeur<br>3 <sup>ème</sup> exemplaire : Souscripteur |                                                                                                                              |

☐ **J'autorise le débit du montant global de ma souscription de mon compte (joindre un RIB) :**

| Code Banque                                                 | Code guichet                                                | Numéro de compte                                                                                                                                                                    | Clé                     |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> | <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> | <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> | <div></div> <div></div> |

Je décide que les parts souscrites soient inscrites sur mon compte titres dont voici les coordonnées bancaires (joindre un RIT) :

| Code Banque                                                 | Code guichet                                                | Numéro de compte                                                                                                                                                                    | Clé                     |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> | <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> | <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> | <div></div> <div></div> |

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée de sept années prorogeable deux fois une année [sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement]. Le fonds d'investissement de proximité est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds d'investissement de proximité décrits à la rubrique "profil de risque" du règlement. Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion de portefeuille. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détenez et de votre situation individuelle.

| DÉNOMINATION DES FONDS           | Date de création | Date à laquelle l'actif doit atteindre son quota de titres éligibles | Pourcentage de l'actif éligible au 30/06/2020 |
|----------------------------------|------------------|----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| ODYSSEE PROXIMITE 2              | 31/05/2010       | 31/05/2012                                                           | Fonds en liquidation                          |
| ODYSSEE CAPITAL                  | 30/12/2011       | 31/12/2013                                                           | Fonds en préliquidation                       |
| ODYSSEE CONVERTIBLES & ACTIONS   | 31/05/2012       | 30/04/2014                                                           | Fonds en préliquidation                       |
| ODYSSEE RENDEMENT                | 10/04/2013       | 30/09/2015                                                           | Fonds en préliquidation                       |
| ODYSSEE CONVERTIBLES & ACTIONS 2 | 17/06/2013       | 17/02/2016                                                           | Fonds en préliquidation                       |
| ODYSSEE CONVERTIBLES & ACTIONS 3 | 20/05/2014       | 20/01/2018                                                           | Fonds en préliquidation                       |
| ODYSSEE PME CROISSANCE           | 20/05/2014       | 20/01/2018                                                           | Fonds en préliquidation                       |
| UFF MULTICROISSANCE              | 31/10/2014       | 30/06/2018                                                           | Fonds en préliquidation                       |
| ODYSSEE PME CROISSANCE 2         | 19/05/2015       | 19/01/2019                                                           | 90,5%                                         |
| ODYSSEE CONVERTIBLES & ACTIONS 4 | 29/10/2015       | 30/06/2019                                                           | 91,0%                                         |
| UFF MULTICROISSANCE N°2          | 31/12/2015       | 31/08/2019                                                           | 91,1%                                         |
| ODYSSEE PME CROISSANCE N°3       | 20/04/2016       | 21/12/2019                                                           | 90,9%                                         |
| UFF FRANCE CROISSANCE            | 28/02/2017       | 31/10/2020                                                           | 48,0%                                         |
| ODYSSEE PME CROISSANCE N°4       | 31/10/2017       | 30/06/2021                                                           | 36,1 %                                        |
| ODYSSEE RENDEMENT N°2            | 28/09/2018       | 31/03/2021                                                           | 13,4%                                         |
| ODYSSEE PME CROISSANCE N°5       | 31/10/2019       | 30/06/2023                                                           | 3,0%                                          |

**Les données personnelles** recueillies sur ce formulaire sont destinées à ODYSSEE Venture en qualité de responsable de traitement pour les besoins de l'exécution du contrat conclu avec cette dernière et la gestion de votre dossier. Conformément à la loi sur la protection des données personnelles et au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, ces données peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort en contactant : ODYSSEE Venture – Service souscripteurs - 26 rue de Berri 75008 Paris – [souscripteurs@odysseeventure.com](mailto:souscripteurs@odysseeventure.com). Les données peuvent être communiquées aux sous-traitants de ODYSSEE Venture notamment pour l'analyse des données, la facturation et plus généralement pour les besoins de l'exécution du contrat. La collecte des données répond à une exigence à la fois contractuelle et réglementaire.

# RÉCÉPISSÉ

## Je soussigné(e)

☐ Madame ☐ Monsieur

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

**Fonds concerné : FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°6**

☐ **Je souscris en l'absence de tout démarchage bancaire ou financier** tel que défini par l'article L341-1 du Code Monétaire et Financier (disponible sur demande) **et je certifie** :

1. que j'ai pris connaissance du règlement, et particulièrement des risques particuliers liés à la souscription du FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°6 ainsi que de la durée de blocage des avoirs associée.
2. que j'ai obtenu auprès de mon conseiller ou de la société de gestion toute l'information nécessaire concernant le Fonds auquel je souscris.

**OU**

☐ **J'ai été démarché** ce jour par, ci-après dénommé le "démarcheur",

PRÉNOM : ..... NOM : .....

SOCIÉTÉ : ..... ADRESSE : .....

**et je certifie** que le démarcheur, après s'être enquis de ma situation financière, de mon profil investisseur, de mes objectifs en matière de placement et de ma capacité à subir des pertes en capital et m'avoir justifié de son adresse professionnelle, du nom et de l'adresse de la personne morale pour le compte de laquelle le démarchage est effectué :

1. m'a remis le règlement dont je certifie avoir pris connaissance ; m'a informé des risques que peut comporter ce produit, et en particulier a attiré mon attention sur les risques particuliers liés à la souscription du FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°6 ainsi que de la durée de blocage des avoirs associée, et m'a communiqué d'une manière claire et compréhensible, les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier les conditions financières du Fonds,
2. m'a informé de l'existence d'un délai de réflexion de 48 heures offert conformément à l'article L341-16 du Code Monétaire et Financier et commençant à courir le lendemain de la signature du présent document pour expirer 48 heures après, délai prorogé s'il expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, jusqu'au premier jour ouvrable suivant. <sup>(1)</sup>
3. et que le présent investissement est conforme à ma situation patrimoniale et financière, à mon profil investisseur et à mes objectifs en matière de placements financiers, notamment en terme de risque et de durée d'investissement, ou que, si j'ai été averti que le Fonds ne correspond pas à mon profil patrimonial, je confirme néanmoins ma souscription.

*(1) En cas de démarchage, la signature du bulletin de souscription ainsi que le versement des fonds y afférent, ne peuvent intervenir que 48 heures minimum après la signature du présent formulaire selon les modalités ci-dessus précisées.*

Les informations personnelles recueillies dans le cadre du présent document sont obligatoires pour le traitement de votre souscription. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant directement à : ODYSSEE Venture - 26, rue de Berri 75008 Paris.

Fait à : ..... Le : .....

**Signature du souscripteur :**

**ODYSSEE VENTURE**  
accélérateur de croissance

ODYSSEE Venture - 26 rue de Berri - 75008 PARIS - Tél : 01 71 18 11 50  
www.odysseeventure.com - Agréée par l'AMF (www.amf-france.org)  
en date du 1<sup>er</sup> décembre 1999 sous le n°GP99036